Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Pb portail et achat

---
Par vero75

bonjour

je dois acheter un appartement mais je me suis aperçu q le portail extérieur qui ferme la résidence est cassé depuis q nous avons signé le sous seing privé. Or rien n'a été signalé lors du sous seing. Peut-on retarder l'achat jusqu'à la réparation de ce portail voire annuler la vente car nous ne souhaitons pas régler les frais inhérents à cette réparation. Merci de votre aide

---
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement